

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

10

en exercice

10

présents 1

votants

L'an deux mille deux

le: 22 mars 2002 à 14 heures

le Conseil municipal de la commune & BRENNILIS

dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. CORRE Yves,

Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 1er mars 2002

OBJET: .

PRÉSENTS : MM.

L'ensemble des Conseillers Municipaux

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Fixation des taux d'imposition des 3 taxes locales pour 2002-

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de maintenir les taux d'im-Position de 2001 pour l'année 2002 ;

Ce qui nous donnera un produits assuré de :

Taxe d'habitation:

267 200 euros X 8.08 % = 21590 euros

taxe foncière (bâti):

 $1.054\ 000\ X\ 5.80\% = 61132\ euros$

taxe foncière (non bâti):

 $36100 \times 24.55\% = 8863 \text{ euros}$

Fait à Brennilis, les jour,, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE.



